

8-10-87

Nécrologie : M. Pierre Parisot substitut général honoraire

Nous apprenons le décès, à l'âge de 85 ans, de M. Pierre Parisot, substitut du procureur général honoraire près la cour d'appel de Nancy.



Né à Nancy en 1902, M. Pierre Parisot fit ses études au lycée Poincaré, puis à la faculté de droit de Nancy, avant de recevoir, en 1928, sa première charge judiciaire de juge suppléant.

Substitut à Briey en 1930, procureur de la République à Saint-Mihiel en 1934, à Epinal en 1945, il fut nommé substitut du procureur général à Nancy en 1953.

Chargé, en plus de ses responsabilités administratives, de la cour d'assises du ressort, M. Pierre Parisot y fut, au banc du ministère public, l'exemple de la conscience et de la droiture. Le 29 janvier 1958, il tint la vedette au procès d'assises d'un mineur meurtrier de Joudreville en faisant dans son réquisitoire le procès... du procès Desnoyers, ex-curé d'Uruffe qui, défendu par Me Robert Gasse, avait obtenu les circonstances atténuantes et sauvé sa tête quatre jours auparavant. Il s'ensuivit, dans la presse nationale, une campagne au sujet de la peine de mort, de son principe, de son application.

Le 24 octobre 1969, M. Pierre Parisot obtenait l'honorariat de substitut du procureur général. Il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur le 14 juillet 1970.

M. Pierre Parisot, pendant ses années de retraite, fut un farouche défenseur des droits et des devoirs de la magistrature et prit fermement position avec l'association « *Légitime défense* » contre l'abolition de la peine de mort. Il eut d'ailleurs fréquemment l'occasion d'exprimer ses convictions dans notre courrier des lecteurs, polémiquant même avec le syndicat de la magistrature.

Ses obsèques seront célébrées samedi 10 octobre, à 10 h, en l'église Saint-Léon.

Nous présentons l'expression de nos condoléances à Mme Pierre Parisot.